

Zeitschrift:	Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber:	Office fédéral de topographie swisstopo
Band:	- (2010)
Heft:	3
Artikel:	Le fédéralisme dans la mensuration officielle est-il encore actuel?
Autor:	Wicki, Fridolin
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-871608

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le fédéralisme dans la mensuration officielle est-il encore actuel?

■ **Le système fédéraliste que nous connaissons actuellement dans la mensuration officielle (MO) est né au 19^{ème} siècle, dans le sillage des courants politiques qui ont traversé cette époque. Il a largement fait ses preuves tout au long de son existence plus que centenaire et appartient assurément aux traditions politiques et culturelles de notre pays. Mais est-il encore de notre temps?**

Soyons clairs d'emblée: il est impossible de répondre simplement par oui ou par non à cette question. Le système fédéraliste entraîne une grande proximité avec nos concitoyens, permettant ainsi de trouver des solutions optimales pour les besoins locaux et régionaux. Les cantons et les communes ont la possibilité d'adapter et d'étendre le contenu de la MO pour remplir les tâches qui leur incombent. L'héritage culturel et historique peut par ailleurs être pris en compte. De la concurrence entre les cantons naissent en outre des solutions innovantes et créatives qui profitent, au final, à toute la collectivité. Des inconvénients résultent toutefois du système fédéraliste s'il ne s'inscrit pas dans une perspective nationale.

Du fait des développements intervenus au cours des dernières années, les données de la MO sont aujourd'hui disponibles sous forme numérique, de sorte que leur utilisation peut de plus en plus s'affranchir des limites administratives. Il est dorénavant possible de les échanger, de les réunir, de les combiner à d'autres données, de les envoyer à des tiers, de les mettre à disposition sur Internet ou de les utiliser dans le cadre d'un géoservice. Lorenz Bösch, ancien président de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) a décrit ainsi cette évolution dans une allocution¹: «*Notre système fédéraliste est saisi par une certaine inquiétude au bout de 160 ans d'existence. Les changements technologiques et sociétaux de ces deux dernières décennies ont provoqué des bouleversements affectant l'économie et la société dans son ensemble. Toutes les distances se sont raccourcies. Les possibilités de communication se sont démultipliées au point que l'on peut désormais se tenir informé, en temps réel ou presque, des événements survenant ailleurs dans le monde.*

Selon le nouveau droit fédéral, les données de la MO sont des géodonnées de référence, donc des données servant de base géométrique à d'autres géodonnées. Il en découle que des exigences doivent être satisfaites par un tel «produit», en termes par exemple de «couverture territoriale», d'«accès centralisé», de «conditions d'obtention uniformes», d' «homogénéité» ou de «qualité». Il est indéniable que ces exigences sont difficiles à respecter au sein d'une organisation fédérale. Nous avons bien du mal, en effet, à atteindre totalement et en temps voulu des objectifs communs dans la MO.

Nous ne pouvons pas être satisfaits que des données numériques de la MO fassent encore défaut sur plus d'un tiers du territoire suisse. Les écarts entre cantons sont ici considérables: si la MO est intégralement disponible au standard MO93 dans de nombreux cantons, d'autres restent très éloignés de l'objectif d'une couverture territoriale complète.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire de proposer les données de la MO dans des modèles de données différents. L'adaptation de la MO au modèle de données MD.01-MO n'est toujours pas achevée, huit ans après l'introduction de ce dernier. Nos clientes et nos clients doivent accepter de recevoir leurs données dans deux modèles de données différents. De plus, tous les cantons ne peuvent pas livrer les données dans le modèle de données fédéral.

Nous ne pouvons pas être satisfaits que nos clients doivent corriger les erreurs qui entachent les données obtenues avant de pouvoir les utiliser. Les données numériques de la MO sont d'une qualité insuffisante en termes de conformité au modèle, contrairement à leur précision et leur fiabilité. La conscience de ces carences fait en partie défaut, au même titre que le savoir-faire requis pour y remédier.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire du fait que nos données ne s'accordent pas entre elles lorsque nous les rassemblons. Nos données ne sont pas aussi homogènes, au plan intercommunal et surtout intercantonal, qu'on serait en droit de l'attendre pour des géodonnées de référence couvrant la Suisse entière.

Nous ne pouvons pas être satisfaits que le prix à payer pour des données varie très fortement en fonction de leur lieu d'acquisition. Tous les efforts d'harmonisation entrepris jusqu'à présent dans ce domaine se sont révélés vains et, jusqu'à présent, il n'a pas été possible de s'entendre sur une stratégie de tarification commune.

Nous ne pouvons pas être satisfaits lorsque nos clientes et nos clients nationaux doivent obtenir leurs données auprès de services différents. Il est impérativement nécessaire que nous proposions nos données via un portail centralisé (pour les renseignements et l'obtention des données), qu'il s'agisse du système électronique d'informations foncières eGRIS, du géoportail national ou du géoportail de la MO (voir l'article dans «cadastre» 2 d'avril 2010, page 6).

¹ Allocution prononcée en allemand (version librement traduite ici) par le Conseiller d'Etat Lorenz Bösch, président de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), lors de la Conférence nationale sur le fédéralisme de 2008 intitulée «Le fédéralisme suisse sous la pression de l'efficience: quelles sont les perspectives?».



J'ai bien conscience du fait que les diverses carences relevées ici s'expliquent toutes par des motifs fondés. Il est cependant dans notre intérêt à tous de proposer de bons produits, nous sommes tous prêts à collaborer les uns avec les autres et nous sommes tous disposés à trouver des solutions communes. Force est toutefois de constater que nos efforts restent trop souvent vains en dépit de la bonne volonté manifestée par tous.

Que pouvons-nous faire?

Les structures existantes constituent un obstacle majeur à la correction rapide des carences relevées. Les conditions-cadre imposées sont si strictes et rigides que des solutions communes ne peuvent que difficilement être atteintes, en dépit de toute la bonne volonté déployée. Les intérêts communaux ou cantonaux pèsent souvent d'un poids supérieur aux solutions d'ampleur nationale. Je suis convaincu que notre structure fédérale doit être adaptée aux réalités actuelles dans le domaine de la mensuration officielle sans pour autant avoir une vision précise de ce que cela peut impliquer et des modalités de mise en oeuvre d'éventuels changements.

La Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf a dressé le constat suivant lors d'un discours² consacré au fédéralisme: «*Le fédéralisme n'est pas une institution statique. Il n'a cessé d'évoluer au fil du temps pour s'adapter aux nouvelles circonstances. Il s'agit d'un système dynamique, qui, comme je l'ai dit, offre des avantages à la fois aux individus et à l'économie et qui est constamment appelé à relever de nouveaux défis. Les tâches qui relèvent de la seule compétence des cantons sont toujours moins nombreuses et il ne semble guère possible de contrer – ou du moins de freiner – cette tendance. Il faut néanmoins admettre*

que dans certains domaines, l'harmonisation est non seulement inévitable, mais aussi préférable pour les citoyennes et les citoyens de notre pays. ... Dans d'autres domaines, les cantons doivent rechercher de nouvelles formes de collaboration. Cela concerne, notamment, la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. ... S'ils disposent de nouveaux leviers d'action et d'une plus grande autonomie, les cantons sont aussi tenus de collaborer entre eux. ...»

Notre système fédéraliste de la MO a donc un avenir s'il réserve une place à l'innovation et au développement et s'il est capable de réagir en temps voulu aux besoins et aux exigences manifestés par la société. Un tel système dynamique permettrait de limiter les inconvénients du système fédéraliste de la MO et d'en renforcer les avantages.

Je caresse le rêve que nous serons capables, un jour, de proposer les données de la MO sous la forme d'un produit unifié, homogène au plan suisse et d'un niveau de qualité élevé, via un portail centralisé, à des prix et à des conditions d'utilisation uniformes. Ce rêve est-il susceptible de se réaliser? Lorsque je lis le discours de Mme Widmer-Schlumpf, je sens un optimisme, encore contenu, me gagner doucement.

Je me réjouis d'ores et déjà d'un débat assurément vif et animé.

Fridolin Wicki

Responsable de la Direction fédérale
des mensurations cadastrales
fridolin.wicki@swisstopo.ch

² «Un fédéralisme dynamique, un avantage compétitif pour les individus comme pour les entreprises»

Allocation de la Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf (traduction officielle citée ici) à la Conférence nationale sur le fédéralisme, 2008
www.ejpd.admin.ch ↳ Documentation ↳ Discours ↳ 2008